

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°45
Avril
Mai
Juin 2019

www.cayeux-sur-mer.fr

DEBOUTS ET ACTIFS !



« **L**es sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone... » Le soir du 5 juin 1944, Radio Londres prévenait la Résistance du débarquement imminent des forces alliées pour libérer la France de ses occupants en diffusant l'extrait d'un poème de Verlaine.

Pour toujours, nous devons nous souvenir de l'héroïsme des 156 000 soldats mobilisés lors du D-Day, des 11 000 tués, blessés, disparus et des milliers de civils victimes des bombardements.

De la Résistance à la Résilience : 75 ans après sa Libération, en septembre 1944, Cayeux, défigurée par cette Guerre, se remet progressivement debout en conciliant la conservation du littoral (sécurité des biens et des personnes, protection de l'environnement...) et le développement économique (tourisme, maintien de l'emploi...).

Le renouveau tant attendu de **C**ayeux arrivera lorsque le boulevard maritime sera totalement réaménagé, d'ici 5 ans. Nouvelle voirie, nouveaux mobiliers urbains, création de voies douces réservées aux piétons et aux cyclotouristes : cette nouvelle ère apportera à notre commune l'attractivité qu'elle mérite, favorisera le dynamisme du centre bourg et la vitalité des commerces toute l'année.

Notre ville se reconstruit durablement, étape par étape. 350 000 euros viennent d'être investis pour la rue Léon Parmentier. Une réunion publique s'est tenue en juin pour

optimiser la circulation tout en respectant le cadre de vie des habitants au Hourdel. Le lendemain, une table ronde a été organisée pour améliorer la signalétique dans le Hâble, pour lutter contre les incivilités et la surfréquentation du site. Le 10 juillet, nous inaugurerons le parking des Argousiers et celui de la Saulaie.

À l'heure où la fibre optique arrive, pour la cinquième année consécutive, notre plage et son eau de baignade se sont vues attribuer le label Pavillon Bleu qui n'a été décerné qu'à deux stations balnéaires sur le littoral des Hauts-de-France ! Côté commerces, désormais la boulangerie Hélène est complétée par la Maison Fréville dont la réputation n'est plus à faire et nous travaillons à l'installation d'autres professionnels. Côté activités, plus de 130 événements et animations sont programmés cet été dont le 10^{ème} dîner croisière le 10 août tout au long du chemin de planches et des **438** cabines de plage et l'incontournable fête des fleurs le 15 août !

Oui nous pouvons être fiers de vivre à Cayeux, pour son histoire, ses traditions, ses valeurs, ses atouts, et bien-sûr son avenir !

A toutes et tous je souhaite de profiter de la plus belle des saisons car « l'été qui s'enfuit est un ami qui part » (V. Hugo).

Votre Maire, Jean-Paul Lecomte.

UNE RÉTROSPÉCTIVE DES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2014

TRAVAUX DE VOIRIE

- I. Réfection de chaussées
- L'effacement des réseaux a été réalisé tout comme l'assainissement, le pluvial, les télécoms, le gaz, l'eau, les bordures de trottoirs et l'enrobé bien sûr dans les rues suivantes :
- avenue Paul Doumer;
 - avenue Carnot;
 - chemin de Hurt (murs de soutènement également);
 - rue Léon Parmentier (en finition);
 - impasse des tennis.



Chemin de Hurt

2. Aménagement de parkings

Et, pour un meilleur accueil dans notre charmante commune, des parkings réalisés au Hourdel dans le cadre du programme de gestion des flux et de la valorisation des paysages :

- aménagement du parking des Argousiers de 77 places en 2017;
- aménagement du parking de la Saulaie de 39 places VL et 17 places camping-cars en 2019

À La Mollière :

- aménagement du parking de La Mollière

Et à Cayeux-sur-Mer, afin d'offrir également une meilleure possibilité de

- stationnement :
- Parking entre l'avenue Carnot et l'avenue P. Doumer;
 - parking entre l'avenue Carnot et la rue G. Bourgeois;
 - parking entre la rue d'Enfer prolongée et Mont Rôti;
 - aménagement du petit parking rue du général Leclerc;
 - aménagement du parking en face du cimetière.

3. Aménagement de la Voie Verte

Remarquable au niveau environnemental, la transformation de la route blanche en voie verte a été un des chantiers majeurs de ces dernières années. Et, l'on voit bien que cette voie verte, inaugurée en mai 2018 est très appréciée par les promeneurs et les touristes venus se ressourcer dans cet endroit où le calme domine et la nature est préservée.



Parking des Argousiers

RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

- Réparation du kiosque (dalle ciment et poteaux);
- réfection de la façade de l'ancienne poste;
- réfection de la rosace de l'église;
- réparation de fenêtres dans la salle d'honneur de la mairie;
- réfection de la toiture du bureau d'animation à la mairie;
- restauration du tableau de Nicolas Flour Mopin;
- réfection de la toiture de la maison rue du Maréchal Foch, pose d'une porte et de fenêtres;
- remplacement des fenêtres et portes aux anciennes écoles de la Mollière;
- restauration de l'amer sud;
- réparation de murs au cimetière;
- remplacement de la porte de la mairie;
- WC personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer;
- éclairage de la salle des sports.



La Route blanche

- Travaux réalisés en régie par les services municipaux :
- réfection de la salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer;
 - réfection intérieure d'une partie des anciennes classes de la Mollière;
 - aménagement de bureaux dans le local de l'ancienne poste;
 - restauration du local de la banque alimentaire;
 - réfection maison médicale, intérieur
 - Réfection du logement communal loué rue Ancel de Caieu;
 - réfection de la façade maison rue du Maréchal Foch (en cours);
 - restauration WC de la pétanque;
 - rampes personnes à mobilité réduite (maison médicale, écoles...);
 - réfection intérieure d'une partie de la bibliothèque;
 - réfection du bureau animation;
 - travaux au logement loué à la Mollière;
 - abri bus au Marais;
 - aménagement des locaux APVP et longe-côte;
 - réfection d'une salle à la gare...



Les travaux d'accès à la bibliothèque

ASSAINISSEMENT

- Extension du réseau d'assainisse-

ment avenue du Commandant Yves Masset avec l'implantation d'une pompe de relevage;

- extension du réseau rue d'Abbeville à Brighton-les-Pins;
- réparation importante du réseau entre Cayeux et Brighton sur la D3;
- entretien annuel régulier; passage de caméras et réparation de zones défectueuses par l'intérieur.

Et pour un meilleur traitement des eaux pluviales, la création d'un grand bassin de 600m³ en même temps que la réfection de l'avenue Carnot sous le jardin public avec une pompe de relevage. Ce bassin agit également lors des remontées de nappes phréatiques lors des grandes marées.

COMMUNICATION

- « Une politique ne vaut que si elle est bien comprise. »
- Afin que l'information la plus complète possible soit partagée par tous, il a été mis en place :
- un site internet attractif depuis 2016 (1 million 600 000 pages vues depuis la création du site), une page facebook (4438 abonnés), un compte Twitter (314 abonnés) et dernier en date, le compte Instagram créé en février 2018 (756 abonnés);
 - la publication du bulletin municipal chaque trimestre;
 - la continuité de l'affichage lumineux pour l'annonce des manifestations sur le panneau du centre-ville;
 - l'affichage des animations sur les panneaux d'entrées de ville et en été sur des akilux à différents endroits stratégiques;
 - la création d'un espace projet à la bibliothèque, inauguré en 2019, afin d'informer les Cayolais sur les projets à venir (plage, 150 ans de Cayeux, PLU...).

- Et pour un échange et une concertation :
1. Des sondages dans le BIM
- choix du 50 km/h ou du 30km/h;
 - choix du stationnement et du sens de circulation avenue P. Doumer et avenue Carnot, rue A. Mopin;
 - maintien de la fête foraine...
2. Des réunions de concertations
- avec les commerçants pour le marché;
 - au sujet de la sécurité avec les habitants de la Vieille Église (radars pédagogiques à commande...);
 - avec les habitants des avenues Doumer et Carnot;
 - avec les habitants du Hourdel;
 - avec les associations...
 - voisins vigilants pour votre sécurité.
3. Des réunions d'arbitrages pour certains problèmes de voisinage
4. Des réunions publiques

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX :



cayeuxsurmer.official





Cayeux sur mer-Site officiel





@cayeuxsurmer_of





www.cayeux-sur-mer.fr





MISE EN CONFORMITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la mise en conformité des bâtiments publics de la ville pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), la commune de Cayeux-sur-Mer a déposé un projet d'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) qui correspond à l'engagement de réaliser des travaux coûteux selon un agenda déterminé. Le financement permet d'échelonner les dépenses. La porte de la mairie a ainsi été remplacée en début d'année pour un accès facilité pour tous.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion raisonnée des équipements publics s'inscrit dans une démarche de développement durable afin d'économiser une énergie devenue plus rare et plus coûteuse.

Éclairage public:

Un premier diagnostic a concerné l'éclairage public avec plusieurs objectifs:

- connaître précisément le patrimoine et l'état de l'éclairage public;
- analyser les coûts d'exploitation;
- réaliser des économies d'énergie et améliorer les performances des luminaires.

Pour cela, de nouvelles armoires ont été posées. Les ampoules de lampadaires défectueuses sont remplacées peu à peu par des ampoules à led plus économes en énergie.

Consommation énergétique:

L'analyse de la consommation énergétique (volume et valeur) a permis de cibler les actions à mettre en place

- pour diminuer notre consommation :
- Mise en place d'achats groupés d'énergie, gaz et électricité avec la FDE;
 - Pour les écoles et la mairie, l'achat de nouvelles chaudières plus économes avec un thermostat permettant d'économiser le chauffage pendant les week-ends ou les vacances scolaires;
 - À la bibliothèque, les anciens radiateurs électriques ont été remplacés dans la partie droite et l'entrée. L'action sera poursuivie et permettra ainsi de faire de belles économies.

LA PROPRETÉ DE LA VILLE : CAYEUX-SUR-MER, VILLE PROPRE ... ou presque



La municipalité a mis en place des moyens importants afin que Cayeux soit propre et agréable :

- achat d'une balayeuse pour des passages fréquents (petite panne ce printemps, c'est la raison pour laquelle vous ne l'avez pas vue tourner);
- achats de cendriers pour les commerçants;
- bénévolat des RSA pour les ramassages divers et le nettoyage sur le chemin de planches, le cimetière, la plage... Nous les remercions vivement;
- employés de voirie pour un désherbage manuel et une équipe d'insertion en plus à certains moments;
- une équipe d'insertion de l'association du Vimeu;
- mise en place de distributeurs et de sacs spéciaux pour les déjections canines;
- équipe de ramassage des poubelles

les week-ends et jours fériés. Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique. L'oubli de ramasser est passible d'une contravention. Ne l'oublions pas et respectons notre environnement en faisant preuve de civisme. Il suffit d'un minimum de discipline pour que notre ville reste propre et accueillante.



Depuis le 1er janvier 2017, les communes ont l'interdiction d'utiliser des produits désherbants dans les espaces publics. Pour maintenir une bonne image, les riverains sont invités -comme le font déjà bon nombre d'entre eux- à effectuer le désherbage devant leur propriété, au ras des façades.

LA SANTÉ

Consciente de la nécessité d'avoir des docteurs à Cayeux-sur-Mer, la municipalité a créé la maison médicale en 2015, et nous avons la chance d'avoir trois médecins et un dentiste sur le territoire qui ne ménagent pas leur peine pour le bien-être et la santé de tous.

Nous avons aussi deux pharmacies compétitives et embellies. Le milieu paramédical est lui aussi bien représenté par les cabinets infirmiers, podologues, ergothérapeute, psychothérapeute, orthophoniste...

La commune de Cayeux-sur-Mer s'est dotée cette année de nouveaux défibrillateurs, l'un à la maison médicale, l'autre à la halle marchande, lieu de passage important.

En cas de malaise cardiaque, le défibrillateur peut sauver une vie, mais il ne fait pas tout, n'oubliez pas les gestes d'urgence, le premier étant avant tout de PRÉVENIR LES SECOURS. Dossier complet dans le prochain BIM.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA VILLE ET DE SES HAMEAUX

Un mieux vivre avec la nature, les arbres, les fleurs.

Le fleurissement de la ville contribue à son attractivité au même titre que ses animations. Chacun a pu constater les efforts faits par la municipalité et les services espaces verts pour cela:

- réaménagement du square René Ouin afin de valoriser un espace public en centre-ville;
- plantations d'arbustes dans les avenues P. Doumer et Carnot afin d'égayer ces lieux;
- aménagement au printemps 2019 de deux entrées de ville, celle des Canadiens et l'entrée de Cayeux vers la rue A. Mopin;



- plantations de pins à Cayeux (sortie de ville) et à Brighton-les-Pins;
- plantations de graminées à la bibliothèque;
- achat en 2019 de jardinières pour le centre-ville;
- débroussaillage de chemins devenus inaccessibles;
- plantations de haies sur le territoire communal.

DOSSIER VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis plusieurs années la ville est inscrite à ce concours afin d'obtenir une fleur. Cette année, c'est le jury régional qui viendra à Cayeux-sur-Mer, fin juillet et jugera de l'attribution ou non de la première fleur. Espérons que cela soit positif. Résultat en octobre !



LA CULTURE

- A la bibliothèque : extension des horaires d'ouverture et création d'un espace projet;
- Participation depuis 2015 au Festival de l'oiseau (exposition photos, concours photos, nombreuses visites...);
- Visite patrimoine avec les Pompons rouges et le Benoît Champy;
- Expositions de peintures, sculptures sur bois, galets... par les associations cayolaises;
- Visites des blockhaus (mémoire) avec la Maison de la baie de Somme et l'association Rando-Nature;
- Connaissance de la flore du littoral en été (gratuit pour tous);
- Théâtre (Passe-muraille 2014 /2015), Troupe Solilès, et associations G3T et Altus;
- Contes d'antan et langue picarde (Festival Chés Wèpes);
- De nombreux concerts également tout au long de l'année (Gospel, chorale Mouette et Chansons...);
- Sans oublier l'harmonie municipale et l'école de musique de la CABS;
- Spectacles de variétés en partenariat avec le casino de Cayeux-sur-Mer (salons divers : livres, bien être);
- Installation de boîtes à lire.

LES GRANDS DOSSIERS

LA FIN DES TRAVAUX DES ÉPIS.

L'inauguration des épis a eu lieu en juin 2015 après un chantier colossal qui a demandé un an et demi de travaux. Composés d'acier, de béton et de bois, ces 24 épis sont destinés à protéger la ville de Cayeux-sur-Mer de l'érosion et de la submersion marine. Leur durée de vie est de 30 à 50 ans pour un coût de 18 millions d'euros.

MISE EN PLACE DES HORODATEURS EN 2015

COMMUNE TOURISTIQUE :

Le renouvellement de l'attribution commune touristique a été acté par arrêté préfectoral du 26/12/16 pour une durée de 5 années. C'est l'étape obligée pour toute commune souhaitant obtenir le classement en station de tourisme.

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BAIE DE SOMME SUD À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA BAIE DE SOMME

La communauté d'agglomération de la baie de Somme (CABS) est née le 1er janvier 2017. Elle regroupe les intercommunalités de l'Abbeville, de la région d'Hallencourt et de la baie de Somme. D'une intercommunalité de 13 communes, la ville de Cayeux a dû s'intégrer à une communauté d'agglomération de 43 communes. Cela a été difficile au début et la réorganisation a bien sûr occasionné une perte de temps sur certains dossiers...

DOMANIALITÉ DES BIENS COMMUNAUX :

La répartition des biens privés et publics de la commune a été faite en 2017 (Conseil municipal du 13/09/17)

LE PPRN (plan de prévention des risques naturels)

Le plan de prévention des risques naturels des bas-champs du sud de la baie de Somme a été prescrit le 8 février 2007 contre les risques de submersion marine et l'érosion littorale. Depuis 2014, après de nombreuses réunions de concertation avec les services de l'État, de la DDTM, de la CABS et bien sûr de tous les acteurs locaux et après l'enquête publique, le PPRN a été approuvé par arrêté préfectoral le 20 mars 2017.

LA CONCESSION DE PLAGE

Demandée par les services de l'État en 2006, la concession de plage a été accordée à la ville pour une durée de 12 ans à compter du 1er avril 2018 et pendant 6 mois par an du 1er avril au 30 septembre.

C'est un document essentiel car il fixe les règles d'aménagement, d'exploitation et d'entretien sur une partie du domaine maritime. Des critères précis, obligatoires (sous-traités d'exploitations pour les commerçants) mais aussi contraignants pour un retour à une plage plus naturelle, sans asphalte, sans les modules préfabriqués de la voile... Ces contraintes réglementaires sont à l'origine du chantier de la plage et des nouveaux aménagements initiés au printemps.

ÉTUDE DE FRÉQUENTATION, DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DU CABINET ARTER

En vue de l'aménagement du boulevard Sizaire, en 2018, le cabinet Arter a réalisé une étude d'ensemble sur la circulation et le stationnement à différentes périodes de l'année. Cette étude était

indispensable pour une projection correcte des besoins. Elle est très bien détaillée et toujours consultable sur le site internet de la ville.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION D'AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal de Cayeux-Sur-Mer, lors de la séance du 19 décembre 2017, a approuvé le choix de la société Véolia comme délégataire du service public d'assainissement de la ville, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2025.

RENOUVELLEMENT DE LA DSP CASINO DE CAYEUX-SUR-MER

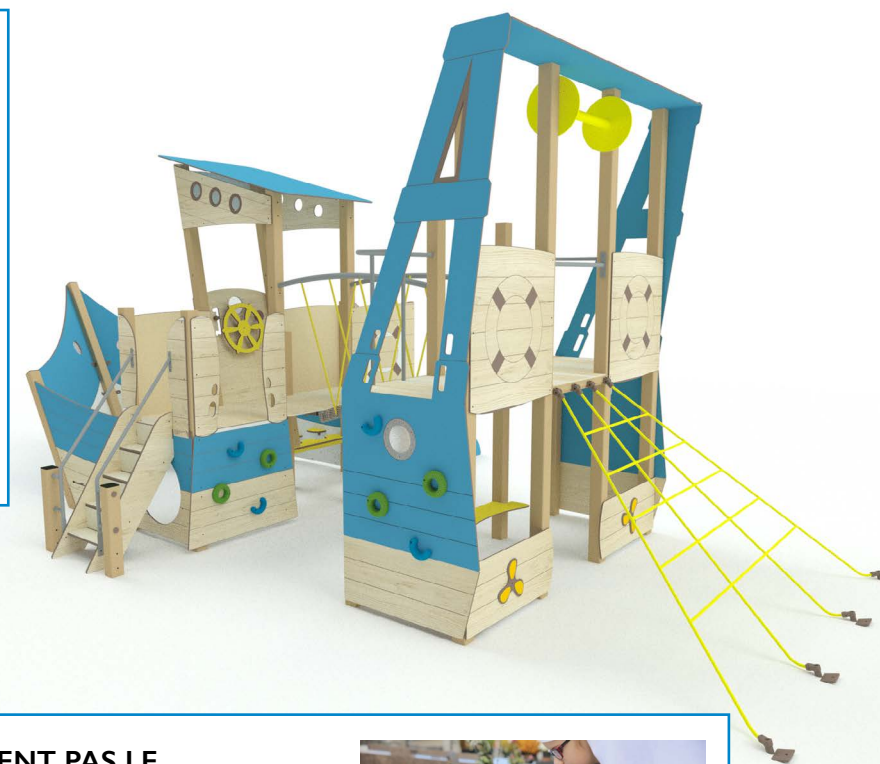
L'appel d'offres pour le renouvellement de la délégation de service public (DSP) du casino a été lancé en décembre 2018. Le conseil municipal, lors de sa séance du 28 mars 2019 a renouvelé sa confiance à la SARL Cayeux Loisirs qui exploite le casino depuis 1992. La DSP a été reconduite pour une durée de 20 ans. De nombreux travaux de réaménagement sont prévus notamment l'agrandissement de la salle de jeux, l'aménagement d'un lounge bar, de la salle de spectacle, la transformation de la salle de restaurant, la création d'un nouveau parking et une entrée sur l'arrière du bâtiment.

LES DOSSIERS EN COURS :

- DSP du port de plaisance;
- du POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme) avant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal);
- demande de classement « Station de tourisme »;
- étude de revitalisation du centre bourg.

LES ENFANTS N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS !

- Installation d'une aire de jeux dans le square René Ouin;
- installation d'un skate park sur la place du marché;
- installation prévue pour le mois de juillet 2019 de jeux permanents et gratuits sur le front de mer;
- Cayeux Plage.



Chorale des enfants des écoles
8 mai 2019

ILS N'OUBLIENT PAS LE DEVOIR DE MÉMOIRE !

ET NOUS NON PLUS :

2017 : rénovation des tombes de la première guerre mondiale



Vie Communautaire

UN CLUB ENFANTS SUR LA PLAGE



Le service Enfance-jeunesse de la communauté d'agglomération de la baie de Somme en collaboration avec la commune de Cayeux-sur-Mer propose cet été aux enfants de 3 à 12 ans des activités en plein air, pratiques aquatiques, nautiques, environnementales, créatives, artistiques et sportives. Il s'agit d'un club aménagé en espace ludique et récréatif près de la plage, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles conditions d'accueil, propices

à leur épanouissement et adaptées à l'environnement local.

Le Club Enfants est ouvert aux résidents cayolais comme aux vacanciers. L'espace est animé par une équipe qui organise des activités de loisirs dans le respect de la réglementation et de la législation, en lien avec le tissu associatif et les compétences locales. Du matériel de loisirs est mis à la disposition des enfants (trampolines, mini-golf, tables de tennis de table, chalet animation, plage de sable, terrain de sport).

Ouverture du lundi au vendredi, à partir du 8 juillet et jusqu'au 9 août, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs à la demi-journée 4€ ou à la journée 8€. Une option repas est proposée (formule pique-nique) pour 3€.

Les jeunes cayolais bénéficient d'un tarif préférentiel.

L'inscription et le paiement se déroulent sur place.

Renseignements au service Enfance-jeunesse : 03 22 19 30 35
Inscriptions au 06 24 69 10 28.

EXPÉRIMENTATION DE RECYCLAGE DES DÉCHETS COQUILLIERS

La CABS conduit d'avril à juillet 2019 une phase test de collecte des déchets de coquilles de moules produits par les restaurants de Cayeux-sur-Mer et de Saint-Valery. Recyclés en éco-matériau, ils serviront à produire des objets en Wastérial.

Des bacs ont été mis à la disposition des restaurateurs et les coquilles seront transformées en dalles de carrelage. Espérons que cette expérimentation soit concluante et qu'ainsi déchets de moules et de coquilles Saint-Jacques soient valorisés.

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA VILLE :

«Agir aujourd’hui pour préparer demain»

Réuni le 12 avril 2019, le Conseil municipal a voté le compte administratif 2018 et adopté le budget primitif 2019.

La majorité a présenté un budget conforme au projet de ville souhaité avec une enveloppe financière restreinte. Un projet pour une amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants, mais sans atteinte à leur pouvoir d'achat.

Les taux d'impositions votés par la collectivité sont restés identiques en pourcentage depuis 2014, comme promis.

	2014	2018
Taxe d'habitation	15,28 %	15,28 %
Impôt foncier	21,67 %	21,67 %
Tx foncière non bâti	40,52 %	40,52 %

Le désendettement de la ville se poursuit peu à peu :	
Tableau du ratio d'endettement de la ville	
2012	98,71%
2014	86,30%
2016	70,99%
2018	64,58%

Évolution de la dette financière :	
2014	3 411 891 €
2016	2 816 634 €
2018	2 172 307 €

Soit une diminution de la dette de 1 239 584€
A noter qu'il n'y eu aucun emprunt sur le budget communal en 2018.



Évolution des dotations :	
Total des diverses dotations	
2014	995 342€
2015	947 285€
2016	924 654€
2017	900 274€
2018	801 509€
2019	820 985€

On constate entre 2014 et 2018 une baisse cumulée de 584 388€ des dotations versées par l'État à la commune de Cayeux-sur-Mer.
En 2019, le total des dotations a légèrement remonté par rapport à 2018, pour être de 820 985€ au lieu de 801 509€ soit une augmentation de 19 476€. À noter qu'il s'agit de la première augmentation depuis un bon nombre d'années.

Évolution des budgets de la ville (en augmentation):	
2014 (CA)	Fonctionnement: 3 559 130€ Investissement : 1 428 517 €
2019 (BP)	Fonctionnement: 5 303 050€ Investissement: 2 033 225 €

ACTION VILLE ET PLAGE PROPRE :

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles RSA qui a accepté de s'impliquer dans la vie de notre commune depuis plusieurs années. Nettoyage des cabines, ramassage des déchets, travaux de peinture mais également la sécurité lors des animations estivales, participation à la décoration du kiosque lors de la fête des fleurs et de la salle pour le repas des aînés. Quel bel investissement pour notre ville !
Sur demande et selon certains critères, les membres de l'équipe peuvent vous apporter une aide chez vous pour l'évacuation des verres, des déchets verts et pour effectuer l'enlèvement d'encombrants ou des petits déménagements.

PLAN CANICULE :

À partir du 1er juin et jusqu'au 15 septembre, le centre communal d'action sociale, met en place le plan canicule, en ouvrant un registre nominatif et confidentiel. Toute personne âgée, handicapée ou isolée peut s'inscrire. Si cette demande émane d'un tiers, elle doit être accompagnée par un accord écrit de la personne concernée.
En cas de déclenchement du plan canicule, chaque personne

inscrite sera contactée régulièrement par téléphone. Il lui sera alors rappelé les recommandations à adopter pour se protéger de la forte chaleur. Un lien étroit pour s'assurer qu'elle n'est pas en difficulté.
Pour votre inscription, c'est simple, rendez vous en mairie ou contactez le centre communal d'action sociale : 03 22 26 04 06.

REPAS DES AÎNÉS :

Le 22 mai dernier, le traditionnel repas organisé par le CCAS et mitonné par le restaurant le Neptune, a ravi les papilles des 215 aînés présents à la halle marchande.
Avant de prendre place sur la piste de danse, Claude Pasbecq, sa troupe d'artistes et de danseuses, nous ont présenté un spectacle de music-hall haut en couleur qui nous a fait voyager en chansons et en musiques.
Madame Cyprienne Morel et Monsieur Fernand Saguez, nos doyens du jour, ont été mis à l'honneur. Cette après-midi festive s'est déroulée sous le signe de la convivialité et du Bien Vivre à Cayeux-sur-Mer.



COLIS DE NOËL 2019 :

Les personnes de 65 ans et plus inscrites sur les listes électorales de la commune peuvent bénéficier d'un colis de Noël.
Pensez à vous inscrire !

Bulletin à déposer impérativement en mairie jusqu'au 15 octobre 2019

☐ Madame..... Prénom.....
Date de naissance : __ / __ / ____ N° de téléphone : __ / __ / __ / __
Adresse :

☐ Retrait par mes soins (ou par une personne de mon choix) à la salle des fêtes au cours d'un goûter le 4 décembre 2019 de 10h à 12h et de 14h à 16h

☐ Dépôt du colis à mon domicile : mon état de santé ne me permet pas de me déplacer.

Les colis non retirés et non distribués lors de notre passage sont à prendre en mairie, les 5 et 6 décembre 2019 de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Bulletin à déposer impérativement en mairie jusqu'au 15 octobre 2019

☐ Monsieur Prénom :.....
Date de naissance : __ / __ / ____ N° de téléphone : __ / __ / __ / __
Adresse :

☐ Retrait par mes soins (ou par une personne de mon choix) à la salle des fêtes au cours d'un goûter le 4 décembre 2019 de 10h à 12h et de 14h à 16h

☐ Dépôt du colis à mon domicile : mon état de santé ne me permet pas de me déplacer.

Les colis non retirés et non distribués lors de notre passage sont à prendre en mairie, les 5 et 6 décembre 2019 de 10h à 12h et de 14h à 16h.



ASSOCIATIONS CAYOLAISES : VITALITÉ DU LIEN SOCIAL

Consciente du lien social que créent et permettent d'entretenir les nombreuses associations cayolaises, la municipalité fait tout son possible pour les aider à fonctionner au mieux.

Au delà de l'aide financière octroyée chaque année par les subventions, la municipalité apporte accompagnement et soutien, dans la mesure du possible, à toutes les associations cayolaises qui en font la demande.

Souvent ignoré ou simplement oublié, l'hébergement à titre gratuit dans des locaux communaux et les coûts que cela engendre, sont par exemple une aide substantielle que la commune offre aux associations.

Pas très loin de chez nous, dans une commune souvent comparée à la nôtre, certaines salles mises à disposition des associations sont équipées de monnayeurs qu'il faut alimenter, pour avoir la lumière par exemple... Ce n'est pas le cas à Cayeux et ce n'est pas au programme.

La prise en charge des animations musicales, ou transports pour des sorties culturelles organisées par des associations, est également un élément qu'il faut avoir en mémoire.

À ne pas oublier non plus, l'installation par les services techniques de la commune de barnums et autres matériels destinés à aider les associations dans leurs diverses manifestations. En effet, une analyse réalisée en interne il y a plusieurs années maintenant, a révélé que cela représente chaque année l'équivalent en moyens humains de plus d'un poste et demi à temps complet.

Les associations sont indispensables au bien être ou, comme aime à le dire monsieur le maire, au « bien vivre au pays » et nous faisons et continuerons à faire tout notre possible pour faciliter la vie associative de la commune.

Nous continuerons également à être présents à toutes les assemblées générales auxquelles nous serons invités.

COMMERCES

Dans sa globalité, le commerce Cayolais est resté stable ces dernières années. Des départs et des arrivées se sont succédés au fil du temps comme partout. De belles rénovations ont également eu lieu et continuent de donner un élan positif à la ville.

Une nouveauté en 2018 : la cabine triple à l'extrémité sud du chemin de planches.

Les restaurateurs traiteurs peuvent proposer cette cabine à leurs clients afin que ceux-ci dégustent dans ce site particulier, face à la mer, le repas commandé.

CABINES COMMERCIALES

Les cabines commerciales ont vu le jour dès 2015. Comme tous les ans, du 1er avril au 30 septembre, les cabines et emplacements commerciaux vous attendent sur le boulevard Sizaire, à la Mollière ainsi qu'à la Pointe du Hourdel.

Les artisans et/ou commerçants qui les occupent vous proposent des produits et services très variés tels que : Bijoux sur verre, décorations en bois flotté, broderies, chapeaux, souvenirs, crêpes, promenades en baie, locations de cycles...

Nous leur souhaitons une belle saison ensoleillée.



CABINES DE PLAGE

Vingt nouvelles cabines particulières ont été peintes par les ateliers municipaux depuis 2014, ce qui donne un total de 438 cabines communales et privées le long du chemin de planches pour cette saison 2019 !

Un échantillonnage de quelques cabines peintes en puisant dans la nouvelle palette de couleurs de la charte chromatique cayolaise a été mis en place cette année. Bleu cayeux, bleu merveilleux ! Elles semblent recueillir l'assentiment de tous.



Animations Commerces

ANIMATIONS

De nombreuses animations vont égayer notre station touristique cette saison, comme chaque année et un récapitulatif vous est proposé en pages intermédiaires.

Les animations phares telle que la fête des fleurs ont vu le nombre de participants augmenter. De quatre chars le nombre est passé à une petite vingtaine. Des récompenses plus avantageuses pour les participants ont été mises en place. Pour la fête de la mer, la municipalité loue désormais un ou deux bateaux afin que chacun puisse faire un petit tour gratuit pour ce jour de fête. Le Père Cafard, tombé en désuétude, est quant à lui revenu en 2018. Et il a eu chaud en fin de soirée !! C'est un immense personnage, brûlé dans une ambiance festive pour marquer la fin de la saison estivale. Il est traditionnellement tenu au secret jusqu'à la soirée de fête. N'oublions pas non plus la continuité du triathlon avec toujours une bonne participation, tout comme l'élection des Miss et le Podium. La surprise cette année sera ... chut !



Le Père Cafard 2018 et les agents municipaux qui l'ont conçu

Toutes les animations organisées par les associations ont été maintenues avec toujours autant de succès.

Félicitations à toutes les associations, à tous les organisateurs et participants de leurs engagements afin de maintenir une ambiance festive dans notre chère commune.

Miss Cayeux Vacances 2019 :

Le dimanche 28 juillet à salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer, à partir de 21 h se déroulera le 47^{ème} Gala d'élection de Miss Cayeux Vacances 2019 organisé par le Comité Miss Eurorégion. Un défilé spectacle sera présenté par Claude Pasbecq avec le leader du Groupe Polaris, Christian Croain chez les Miss. Le formulaire d'inscription des candidates âgées de 16 à 26 ans, célibataires est à retirer en mairie service animation et sur www.misseuroregion.fr Entrée gratuite sur invitation à retirer en mairie.



Claude Pasbecq et les miss

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Fleurissez vos habitations et vos jardins mais également vos commerces.
Bichonnez vos fleurs pour nous les présenter !
Une première fois le 12 juillet, une seconde fois le 12 août.
Vous serez prévenus de notre passage par téléphone.
L'objectif est de rendre notre commune plus attrayante et plus fleurie, de gros efforts restent à faire.
Je compte sur vous.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES À DÉPOSER EN MAIRIE **AVANT LE 10 JUILLET 2019**

Nom Prénom
Adresse
N° de téléphone _____ Portable _____

Inscription au concours :

☐ Maison avec jardin ☐ Balcon et terrasse ☐ Commerce

LE PAVILLON BLEU

Depuis 2015, la ville de Cayeux-sur-Mer détient le label PAVILLON BLEU. Ce label récompense et valorise les communes qui font des efforts déterminants en matière d'environnement. Plusieurs critères sont à respecter : l'éducation à l'environnement, l'environnement général, la gestion de l'eau, la gestion des déchets.

Mais le critère principal est bien-sûr la qualité des eaux de baignade. En 2018, elle était excellente.

Le calendrier des prélèvements effectués pour être ensuite analysés par l'ARS (Agence régionale de la santé) pour 2019 vient de nous être communiqué. 15 prélèvements seront réalisés à partir du 20 mai jusqu'au 9 septembre.

Les analyses du laboratoire comportent comme les années précédentes la recherche de paramètres microbiologiques comme les Escherichia Coli, les Entérocoques et ou de paramètres physico-chimiques comme la salinité.



C'EST L'ÉTÉ, LA PLAGE, LES JEUX ET LES BONNS MOMENTS PASSÉS EN FAMILLE OU AVEC LES COPAINS.

Que vous soyez de passage, en vacances ou si vous vivez ici toute l'année ... Méfiez-vous des marées !
Durant chaque été, les sauveteurs de la SNSM et les rabatteurs scrutent la plage pour votre sécurité. Ils sont là pour intervenir en cas de danger mais également pour faire de la prévention. Ils connaissent le littoral et ses dangers.
Aussi, lorsqu'ils vous conseillent de remonter Écoutez-les et faites leur confiance !
Pour votre sécurité, n'oubliez pas de consulter les horaires des marées.

PRUDENCE SUR LA PLAGE : LES ÉPIS EN BETON SONT GLISSANTS, INTERDICTION D'Y CHEMINER

ATTENTION, il est interdit d'emprunter les épis pour descendre sur la plage. Ils paraissent constituer un cheminement confortable MAIS avec l'eau et les galets, ils peuvent être redoutablement glissants. L'interdiction a été mise en place pour la sécurité de tous et ainsi éviter les chutes... Une signalisation a été installée à l'entrée de la plage et sur le chemin de planches.

Chasse Pêche Environnement

CHASSE

Récapitulatif des actions phares des dernières années :

- Création d'une deuxième volière anglaise à la Mollière chemin des sables;
- Essai de création de layons dans le massif dunaire face au foyer de vie de sœur Rose pour favoriser le développement du lapin;
- Gestion de huttes de chasse (convention tripartite entre le Conservatoire du littoral, la mairie et l'association Bien vivre au Pays) afin d'offrir aux chasseurs un prix modeste pour cette chasse traditionnelle;
- Bail de chasse DPM sec (gérée par l'association

communale);

- Convention de gestion dans le Hâble entre le Conservatoire du littoral, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, et la commune.

PÊCHE

- Une étude a été réalisée pour l'implantation de piquets à moules et de tables pour les huîtres en 2016/2017. Malheureusement, ce projet n'a pu aboutir car la municipalité de Woignarue partenaire incontournable pour ce projet, a voté contre;
- Reprise de poissons blancs dans le Hâble pour favoriser l'aquafaune.

LE FRELON ASIATIQUE

Les signalements de frelons asiatiques sont désormais nombreux dans notre département. Soyez vigilants, tenez-vous à distance de leurs nids, leurs piqures peuvent être mortelles. Les consignes à suivre sont en ligne sur le site internet de la ville. Des dépliants sont fournis en mairie.

STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

Cette année, comme depuis 2016 une opération de stérilisation des oeufs de goélands a été lancée après autorisation préfectorale et pendant la période réglementaire. Nouveauté : pour contourner la difficulté d'accès aux nids, une entreprise est intervenue avec des drones. L'un dédié à l'observation, l'autre au traitement. À l'avenir, le personnel communal sera formé à l'utilisation de ce matériel et pourra ainsi repérer lui-même les nids.



HUTTES COMMUNALES INSCRIPTION 2019/2020

A déposer en mairie **avant le 26 juillet 2019**

Responsable

Nom Prénom

Adresse

N° de téléphone

N° du permis de chasse validé

Equipier N°1

Nom Prénom

Adresse

N° de téléphone

N° du permis de chasse validé

Equipier N°2

Nom Prénom

Adresse

N° de téléphone

N° du permis de chasse validé

Pour rappel : Le prix 2019/2020 est de 55€ pour les Cayolais et de 110€ pour les extérieurs
(qui devront obligatoirement être accompagnés d'un habitant de la commune).

Philippe Boutté



Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication :

Jean-**P**aul **L**ecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, Martine

Crépin, Nicolas Wadoux, P. Dieudonné,

C.Pasbecq.

Imprimé par SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.